



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Information et communication

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Information et communication

Domaine : Sciences de l'information et de la communication

Demande n° S3MA140007370

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 200 Avenue de la République / 11 Avenue Pozzo di Borgo, 92001 Nanterre

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Information et communication* permet aux étudiants de développer une réflexion sur les multiples enjeux sociaux et politiques liés aux mutations numériques. Les objectifs de l'offre de formation prennent en compte la nécessité de dépasser une dimension strictement technique et tendent à relier des apprentissages de pratiques spécifiques à l'acquisition d'une culture universitaire critique.

Cette mention de master comporte cinq spécialités : *Communication rédactionnelle dédiée au multimédia*, *Documents électroniques et Flux d'informations*, *Métiers du livre*, *Contrôle, exploitation et intelligence des données* et *Industries culturelles et environnement numérique*.

L'accès à la première année de cette mention est possible, en formation initiale, pour les titulaires d'une licence locale en sciences de l'information et de la communication (SIC), pour les spécialités *Communication rédactionnelle dédiée au multimédia* et *Documents électroniques et flux d'informations* ; pour la spécialité *Métiers du livre*, une préprofessionnalisation et/ou un stage dans le domaine sont demandés. L'accès en M2 s'effectue sur examen du dossier ; cet accès est prioritaire en formation initiale aux étudiants des M1 de la mention, puis aux titulaires d'un master SIC ou sciences humaines. La mention est ouverte en formation initiale et en formation continue ; elle est accessible aux salariés (contrat individuel de formation), aux demandeurs d'emploi, également en contrat de professionnalisation.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

La mention de master *Information et communication* s'inscrit dans le cadre d'un renouvellement pour le nouveau contrat avec le maintien des cinq spécialités antérieurement proposées, dont quatre comportent une visée professionnelle et une spécialité propose clairement une finalité recherche. Ce renouvellement comporte des changements très significatifs dans la modification des intitulés de certaines spécialités et dans l'organisation pédagogique de la mention. Ainsi, la spécialité professionnelle « Conception et gestion de projets numériques territoriaux » devient *Contrôle, exploitation et intelligence des données* (CEID) ; la spécialité recherche, anciennement « Mutation et enjeux pour la société », devient *Industries culturelles et environnement numérique*.

La réorganisation pédagogique tend à répondre à une volonté d'adaptation aux importantes mutations numériques des environnements informationnels et communicationnels ; mais il est à souligner que, dans sa forme et dans son développement, le dossier manque de lisibilité ; il ne permet pas toujours une bonne compréhension de la réorganisation pédagogique et des spécificités de certaines spécialités. Les changements proposés dans la réorganisation pédagogique portent sur le renforcement, avec une augmentation du volume horaire (96h au lieu de 72h) et la réorientation de certains enseignements mutualisés de tronc commun.

Trois spécialités de la mention, proposées dès la première année de master (M1), *Communication rédactionnelle dédiée aux multimédia* (CRDM), *Documents électroniques et flux d'information* (DEFI) et *Métiers du livre* restent identiques en deuxième année. Le contenu de la spécialité *Métiers du livre* est élargi, pour s'adapter aux évolutions du secteur, notamment par une approche transversale aux trois métiers du livre (édition, librairie, bibliothèque).

La spécialité *Contrôle, exploitation et intelligence des données* (CEID) propose trois options, prenant en compte des orientations professionnelles en matière du traitement des informations et de leurs dispositifs. Ces trois options portent sur la protection des données (option CIL), la conception de dispositifs d'animation des données (option Manager de la connaissance et de la formation en ligne) et la démocratisation de l'accès aux données (option Chef de projet de développement numérique territorial).

La mention met en avant deux principaux pôles de compétences liées d'une part, à la gestion des ressources humaines et d'autre part, à la gestion et à la conduite de projet. L'acquisition des compétences transversales est prise en compte dans la plupart des enseignements, notamment la recherche d'information, la communication rédactionnelle, le travail collaboratif. La mention prévoit également deux cours d'anglais en M1 et un cours d'anglais en M2.

En revanche, il est à regretter que le dossier de présentation de la mention de master comporte des informations lacunaires sur l'acquisition de compétences préprofessionnelles, la répartition générale des volumes horaires pédagogiques, sur la durée de stage... Il est ainsi évoqué, sans précision, l'organisation semestrielle prévoyant la réalisation de stages en M1 et la rédaction de mémoires, en M2, avec un encadrement des stages pour toutes les spécialités ; également il est fait état de la prise en compte d'un soutien pédagogique ; un aménagement des épreuves d'examen et de contrôles continus sont prévus pour les étudiants en situation de handicap.

L'adossement aux milieux socio-professionnels manque de conviction, dans la mesure où le dossier cite les noms d'entreprises privées, de collectivités territoriales et d'institutions qui se trouvent en lien avec la formation, sans apporter de précision sur la nature de ces liens et leurs modalités.

Alors que la mention propose une spécialité dédiée à la recherche *Industries culturelles et environnement numérique*, l'on peut également regretter la faible mise en avant des modalités pédagogiques et des apports concrets liés aux travaux des équipes d'accueil des quatre laboratoires de recherche, Histoire des arts et des représentations (HAR EA (équipe d'accueil) 4414), Centre d'Histoire Culturelle des Sociétés Contemporaines (CHCSC EA 2448), Traitement et Appropriation des Connaissances par les TIC (TACTIC EA1738 /procédure d'intégration dans le laboratoire DICEN-IDF en cours), et l'UMR (unité mixte de recherche) Modyco (CNRS/Paris Ouest).

La dimension internationale est prise en compte, notamment pour les spécialités, *Métiers du livre*, *Communication rédactionnelle dédiée au multimédia* et *Documents électroniques et flux d'information*. Il est fait état de conventions établies avec une quinzaine d'universités dans le cadre du programme Erasmus, mais le dossier de présentation n'indique pas précisément les huit pays, ni les apports, les perspectives possibles en matière d'échanges internationaux.

L'attractivité témoigne de candidatures issues principalement du bassin parisien. Les taux de réussite globalement positifs s'élèvent à 64,34 % en M1 et à 69,48 % en M2, pour l'année universitaire 2011-2012. Il est à



regretter que les tableaux d'indicateurs ne comportent pas clairement les intitulés de la mention et de chaque spécialité pour permettre une meilleure lisibilité. L'insertion professionnelle n'est pas globalisée au niveau de la mention et les données fournies sont insuffisantes. Il est prévu la mise en place d'un observatoire qui aidera à ce suivi.

Le dispositif de pilotage repose sur la création de groupes sur le réseau LinkedIn pour deux spécialités *Communication rédactionnelle dédiée au multimédia* et *Industries culturelles et environnement numérique* ainsi que la mise en ligne, fin 2012, d'un questionnaire ; mais les données ne sont pas synthétisées dans le dossier. La mention ne comporte pas d'équipe de pilotage précisément et formellement identifiée ; il est fait état de conseils de perfectionnement en cours d'élaboration, par spécialité.

Les documents RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et annexe descriptive au diplôme (ADD) sont joints.

- Points forts :
 - Une offre variée avec des débouchés qui sont complémentaires.
 - La prise en compte d'un renforcement dans la mutualisation d'enseignements en M1.
 - Une spécialité dédiée à la recherche.
- Points faibles :
 - Un manque de lisibilité avec une difficulté à identifier le projet pédagogique global de la mention.
 - Une absence importante d'éléments d'information sur l'organisation commune aux spécialités ainsi que leurs liens.
 - Une dimension internationale peu visible.
 - Un suivi restreint dans le devenir des étudiants, sans dispositif institutionnel.
 - En raison du manque d'information dans le dossier, la mention ne reflète pas le pilotage de ses spécialités.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'une part, de développer la lisibilité, l'information sur l'offre de formation et son organisation pédagogique, d'étayer le dossier de présentation et d'autre part, de renforcer la forme institutionnelle des dispositifs de pilotage. Il serait utile de mieux mettre en avant la dimension internationale.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C

Evaluation par spécialité

Communication rédactionnelle dédiée au multimédia (CRDM)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 200 Avenue de la République / 11 Avenue Pozzo di Borgo, 92001 Nanterre

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Communication rédactionnelle dédiée au multimédia* (CRDM) liste des compétences qui portent sur des savoirs et savoir-faire généraux autour de l'analyse de la production et de la réception du document ou d'un service audio-visuel, en prenant en compte la dimension rédactionnelle. La formation vise à former de futurs professionnels polyvalents dans la communication multimédia et audiovisuelle, mais aussi dans le journalisme scientifique.

Cette spécialité est proposée en formation initiale, en alternance et elle est accessible aux publics en formation continue, dans le cadre d'un accès dérogatoire au titre de la VAE (validation des acquis par l'expérience). Le nouveau projet pédagogique prévoit la formation en alternance avec un temps passé en entreprise sur la moitié de la semaine.

- Appréciation :

La spécialité présente son offre comme un « mélange » entre cours universitaires et cours professionnalisants. Il est à remarquer que la spécialité donne de très succincts descriptifs pour certaines unités d'enseignement (UE), et ne propose aucune description pour d'autres. On peut relever en M2, une UE « outils de la communication » dispensée en S3, également une UE de langue et deux UE pour des projets tutorés (revue de presse et projet internet) ; en S4, la structure pédagogique demeure la même, avec un seul projet tutoré, et une UE dédiée au stage et au mémoire.

Des compétences additionnelles sont prévues en matière de préprofessionnalisation, à l'appui de projets tutorés proposés en M2 et effectués en groupe, avec des démarches de conduite de projet à partir de problématiques professionnelles.

Le stage en M2, dont la modalité d'encadrement n'est pas précisée, est obligatoire avec une durée *minimum* de quatre mois. Il est indiqué que le mémoire doit comporter « un cahier théorique » en lien avec le monde de la recherche.

La spécialité spécifie la possibilité de poursuite en thèse ; elle est adossée à deux laboratoires : HAR (Histoire des Arts et des Représentations, EA (équipe d'accueil) 4414, ED 138) et TACTIC-DICEN (Traitement et Appropriation des Connaissances par les TIC, EA 1738, ED 139).

La mobilité internationale et les échanges sont encouragés. En moyenne, douze à quinze étudiants sont accueillis et cinq à six étudiants sont envoyés à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus.

L'attractivité de la spécialité est ancrée au niveau local ; principalement les candidatures proviennent de Paris (53 % en 2010 et 61 % en 2011) ; 5 % des entrants M2 ne viennent pas du M1 de la spécialité en 2011-2012. La capacité d'accueil est liée au dispositif technique (salle multimédia) : 18 inscrits M2 en 2011-2012. Il est à souligner un taux de 100 % de réussite en M2 en 2011-2012. De façon informelle, la spécialité suit le devenir de ses étudiants par le biais de groupes « LinkedIn » depuis 2012, mais le dossier fournit très peu de données.



Il existe une commission pédagogique pour l'examen des dossiers de candidature et l'évaluation des étudiants ; le jury est composé d'un professeur et d'au moins deux maîtres de conférences ainsi que de deux professionnels. Un conseil de perfectionnement a été constitué en 2012-2013.

- Points forts :
 - Une prise en compte des évolutions numériques, avec la dimension web journalisme.
 - Des taux de réussite très significatifs.
- Points faibles :
 - Les compétences liées à l'animation de dispositifs web 2.0 et aux applications mobiles ne sont pas particulièrement mentionnées.
 - La capacité d'accueil demeure limitée ce qui appelle le renforcement de moyens.
 - Une insuffisance dans les dispositifs de pilotage.

Recommandations pour l'établissement

Il pourrait être opportun de déployer la dimension internationale dans le cadre de projets, compte tenu de l'ancrage professionnalisant orienté multimédia, surtout il serait nécessaire de renforcer les moyens pour une meilleure capacité d'accueil ainsi que de développer les dispositifs de pilotage et de suivi des étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Contrôle, exploitation et intelligence des données (CEID)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 200 Avenue de la République / 11 Avenue Pozzo di Borgo, 92001 Nanterre

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, proposée uniquement en M2, vise à développer les capacités d'analyse, de gestion, d'animation et d'évaluation de dispositifs numériques. Ces capacités s'articulent autour de trois axes déclinés en trois options : la protection des données, avec l'option « Correspondant informatique et libertés » (CIL), la conception de dispositifs d'intelligence des données, avec l'option « Manager de la connaissance et de la formation en ligne » (MACFEL), la démocratisation de l'accès aux données, avec l'option « Chef de projet de développement numérique territorial ».

La spécialité *Contrôle, exploitation et intelligence des données* est ouverte à la formation initiale et permanente dont l'accès est facilité par le dispositif d'apprentissage en ligne. La spécialité déploie ainsi un ensemble d'outils numériques collaboratifs et de dispositifs pédagogiques (plates-formes d'apprentissage en ligne Dokeos et Moodle).

- Appréciation :

La spécialité présente une offre centrée sur des dispositifs numériques informationnels et collaboratifs destinés à des profils professionnels très diversifiés (juristes, sociologues, pédagogues, administrateurs d'institutions publiques...).

L'accès à la formation se trouve en cohérence avec la diversité des profils auxquels elle s'adresse, notamment des juristes, des pédagogues, des spécialistes de l'information et de la communication, des géographes, des urbanistes, des économistes, des sociologues, des architectes, des administrateurs des collectivités territoriales, des médiateurs sociaux.

La spécialité, dont le troisième semestre correspond au tronc commun pour les trois options, propose des enseignements (avec un volume horaire variant de 15 h à 60 h) qui couvrent les champs de l'information et de la documentation et prennent en compte des connaissances pluridisciplinaires portant sur les politiques publiques et entrepreneuriales. De plus, l'offre propose de compléter des compétences principalement en conception et en gestion d'environnements numériques d'information, gestion de plates-formes de formation ou de dispositifs collaboratifs, respectant la protection des données personnelles.

Les stages sont obligatoires pour les étudiants en formation initiale et peuvent se dérouler sur une durée de trois à huit mois. Les compétences additionnelles sont prises en compte grâce à la mise en place d'ateliers pratiques, correspondant à une mise à niveau technique ; ils permettent ainsi aux étudiants un meilleur apprentissage des différents outils numériques et des dispositifs collaboratifs.

La finalité professionnelle de la formation est clairement mise en avant, pour autant la dimension recherche est prise en compte à l'appui des équipes d'accueil des laboratoires de recherche Dicen-IDF (Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ere Numérique - Île de France) et Modyco (Modèles, Dynamiques, Corpus). Il est à souligner d'une part, la mutualisation de trois cours de S3 avec le M2 Recherche Infocom de Paris Ouest et d'autre part, trois inscriptions en doctorat en octobre 2011, avec également une thèse soutenue en 2012.

La formation souligne la labellisation par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Des allocataires AUF (enseignants, fonctionnaires, cadres du secteur privé) provenant d'Afrique, du Maghreb, des Caraïbes, du Moyen Orient, d'Europe de l'Est, s'inscrivent annuellement dans la spécialité. Le nombre total de candidatures, en 2011-2012, s'élève à 44 (France et AUF) avec un nombre d'inscrits de 22 étudiants dont 13 AUF. Les candidatures provenant



de la francophonie sont constantes, avec un taux de réussite plutôt positif, de l'ordre de 43 %. Le dossier ne fournit que trop peu de données, tant quantitative que qualitative sur le suivi des étudiants diplômés ou non et notamment pour leur insertion professionnelle.

Les dispositifs pour assurer le pilotage de la spécialité nécessitent d'être renforcés, car les tableaux d'indicateurs statistiques sur le devenir des étudiants diplômés ne sont pas communiqués et le suivi des étudiants diplômés relève principalement d'une association étudiante. Un conseil de perfectionnement est prévu.

- Points forts :
 - La labellisation AUF contribue au rayonnement de la formation.
 - L'apprentissage en ligne participe d'une pédagogie innovante.
- Points faibles :
 - La dimension technique des compétences acquises à l'issue du M2 est très segmentée par rapport aux contraintes des profils définis par le marché de l'emploi.
 - Le suivi incomplet des étudiants diplômés ou non.
 - La visibilité de la formation paraît restreinte au plan local.
 - Les outils du pilotage insuffisants.

Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun de renforcer le pilotage de la spécialité et de bien veiller au devenir des étudiants pour identifier les évolutions des activités professionnelles nécessitant des compétences spécifiques en contrôle, en exploitation et en intelligence des données.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Documents électroniques et flux d'information (DEFI)

- Périimètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 200 Avenue de la République / 11 Avenue Pozzo di Borgo, 92001 Nanterre

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Documents électroniques et flux d'information* tend à former des spécialistes de la production, du traitement, de la valorisation et de la diffusion d'information en entreprise et elle propose de développer des compétences notamment en ingénierie documentaire, en informatique et traitement automatique des langues. Les objectifs visent à préparer les étudiants aux fonctions émergentes liées à la mise en place de systèmes d'information et à la gestion des contenus numériques.

La spécialité est ouverte à la formation initiale, à la formation continue et en alternance, sous la forme d'un contrat de professionnalisation.

- Appréciation :

L'articulation du projet pédagogique prévoit deux semestres de première année organisés autour d'une UE de tronc commun mutualisée avec les spécialités *Communication rédactionnelle dédiée au multimédia* et *Métiers du livre*, ainsi que deux UE spécifiques à la spécialité *Documents électroniques et flux d'information*, une UE de langue vivante et une UE de préparation à l'insertion professionnelle ou de stage.

En M2, l'ensemble des enseignements sont mutualisés avec la spécialité *Ingénierie linguistique* – parcours *Documents électroniques et flux d'information* et une partie d'entre eux avec le parcours Recherche de la spécialité *Ingénierie linguistique*, rattachée à la mention de master *Linguistique générale et appliquée*.

Des compétences additionnelles sont développées en informatique, également à l'appui d'un apprentissage de compétences organisationnelles et relationnelles, telles que le management des systèmes d'information documentaire et la gestion de projet.

Outre des stages obligatoires, en M1 et en M2, pour les étudiants en formation initiale, sur une durée de quatre mois minimum, la politique de stage intègre l'élaboration d'un cahier théorique, ainsi que des projets encadrés par des équipes de recherche permettant d'intégrer la dimension scientifique. Les contrats de travail de courte durée (CDD) ou les contrats de professionnalisation (quatre à six par an) ont valeur de stage, si leur durée est équivalente à la période du stage.

Bien que la spécialité s'inscrive prioritairement dans une finalité professionnelle, la préparation théorique et méthodologique témoigne d'un cadrage scientifique qui peut favoriser la poursuite d'études en thèse. La spécialité souligne son adossement à deux laboratoires de recherche, DICEN-IDF (71ème section) et Modyco (7ème section).

La mobilité internationale s'avère effective puisque, dans le cadre du programme Erasmus, douze à quinze étudiants sont accueillis et cinq à six étudiants sont envoyés à l'étranger régulièrement.

Les taux indiquent de bons résultats (77 % de réussite en M1 en 2012 et 92 % de réussite en M2 en 2011). La spécialité met en avant le score de 100 % d'insertion professionnelle pour un taux de réponse à l'enquête de 57,14 %, mais sans que nous ayons une réelle analyse qualitative de cette insertion. Une liste de postes vient compléter le taux d'insertion fourni par le tableau sans autres explications.

Il existe un conseil de perfectionnement comprenant un professeur, deux maîtres de conférences, deux professionnels avec des réunions mensuelles prévues. Néanmoins, nous manquons là encore d'informations sur la réalité du pilotage, notamment sur l'évaluation de la spécialité par les étudiants.

- Points forts :
 - Le fort développement de la dimension professionnalisante.
 - Bonne attractivité de la formation.
- Points faibles :
 - L'insuffisante analyse qualitative de l'insertion professionnelle.
 - La dimension recherche et les apports des travaux des équipes de recherche ne sont pas suffisamment mis en avant.
 - Le dispositif de pilotage n'est pas suffisamment démontré.

Recommandations pour l'établissement

Au regard des différentes fonctions visées par la formation, il pourrait être opportun d'élargir les profils des intervenants professionnels. Il serait utile de favoriser la lisibilité des éléments d'enquête, avec une mise en avant du dispositif de pilotage.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Industries culturelles et environnement numérique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 200 Avenue de la République / 11 Avenue Pozzo di Borgo, 92001 Nanterre

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'offre de formation, proposée par la spécialité *Industries culturelles et environnement numérique*, est clairement identifiée en vue d'une préparation à la recherche et à l'élaboration d'une thèse de doctorat.

La spécialité prend en compte une pluridisciplinarité des connaissances dispensées (histoire, géopolitique, sociologie, esthétique, économie...). Elle développe des compétences méthodologiques et déploie une approche analytique et critique des phénomènes culturels. Deux principales approches d'étude sont proposées ; l'une couvre notamment les industries électroniques du savoir, le traitement de l'information, la gestion des connaissances et prend en compte les questions sur la traçabilité et l'identité numérique ; l'autre orientation s'attache aux industries culturelles, notamment le cinéma, la télévision.

La spécialité est ouverte en formation initiale.

- Appréciation :

Cette spécialité dispense 156 heures d'enseignement sous forme de cours magistraux et propose des cours communs (théoriques et de spécialité) aux deux axes de recherche, ainsi que des cours de méthodologie. Les UE en S3 couvrent le champ des SIC et s'articulent autour d'approches théoriques et méthodologiques, une UE théories en SIC, une UE Spécialités (liée aux problématiques portant sur la fonction médiation dans la société de l'information) et une UE Méthodologie des SIC. En S4, une UE recherche personnelle porte sur l'élaboration du mémoire et une UE concerne deux séminaires de recherche.

Sans précision sur sa durée, un stage est demandé en semestre 4 et il fait l'objet d'un rapport joint au mémoire de recherche. Cette démarche constitue un apport en matière de compétences transversales.

La formation est adossée à trois laboratoires de recherche : « Traitement et Appropriation des Connaissances par les TIC » (TACTIC), équipe d'accueil EA1738, le groupe « Industries culturelles, cinéma, télévision » intégré au laboratoire « Histoire des Arts et des Représentations » (HAR), EA 4414 appartenant à l'ED 138 et, grâce à la collaboration d'un enseignant-chercheur, membre de l'équipe pédagogique, issu de l'équipe d'accueil du laboratoire Modyco (UMR Sciences du Langage). La web-revue, à l'initiative de l'équipe de HAR, constitue une ressource et un appui pédagogique important pour les enseignants et les étudiants et certains travaux, issus du M2, sont publiés sous forme d'articles. Il est à apprécier aussi la création d'un « webinaire » par l'équipe TACTIC-DICEN afin de valoriser et d'encourager les travaux d'étudiants. Egalement, la spécialité s'appuie sur des partenariats nationaux avec l'ISCC (Institut des Sciences de la Communication du CNRS), l'ENSSIB (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques), Télécom SudParis et des liens sont développés avec les équipes d'enseignants-chercheurs de Paris 8 et la MSH (Maison des Sciences Humaines) Paris Nord.

Le taux d'inscrits en M2, venant d'un autre M1, s'élève à 81,5 % ; ce taux est en baisse depuis 2007-2008. La provenance géographique des inscrits n'est pas précisée. Le taux d'inscription des étudiants issus de la mention se trouve également en baisse, puisqu'il est passé de 34 % en 2007-2008, à 27 % en 2012. Le taux de réussite s'élève à 55,6 % en 2012 sur vingt-sept inscrits. Le dossier fait état de résultats faussés par des inscriptions administratives sans participation à la formation.

Les dispositifs pour assurer le pilotage de la spécialité nécessitent d'être renforcés, car les tableaux d'indicateurs statistiques sur les taux de poursuite en doctorat ne sont pas connus. Il est à souligner la poursuite de



trois étudiants en doctorat depuis 2008 et un étudiant depuis 2012. Seuls des groupes d'échange sur LinkedIn (depuis 2012) permettent de suivre l'insertion des étudiants. Le dossier signale quelques insertions professionnelles hors cursus doctoral (rédacteur - journaliste reporter d'images, chargé de communication...).

Nonobstant, une commission pédagogique et un conseil de perfectionnement sont mis en place avec la participation de deux professeurs et de trois maîtres de conférences habilités à diriger des recherches, mais il n'est apporté aucune précision sur les modalités de pilotage pédagogique.

Le positionnement de la spécialité dédiée à la recherche est clairement lisible, avec un nombre d'étudiants inscrits relativement constant, malgré une baisse en 2012 et un taux de réussite relativement moyen. Ces effectifs et les réussites témoignent toutefois de l'intérêt qui peut être porté à une formation à la recherche, y compris de la part des environnements professionnels.

- Points forts :
 - La capacité à adapter le projet pédagogique et à développer des compétences professionnelles, avec un apport de compétences transversales grâce au stage.
 - Deux axes de recherche forts élargissant les champs d'étude.
- Points faibles :
 - L'approche méthodologique ne comporte pas de cours en travaux dirigés.
 - Une faiblesse dans le suivi des étudiants à l'issue de la formation.
 - Les dispositifs de pilotage appelle une meilleure visibilité.

Recommandations pour l'établissement

Les dispositifs de pilotage nécessiteraient d'être renforcés. Il serait opportun de prévoir des travaux dirigés applicatifs notamment pour l'apprentissage en stage, voire pour certaines démarches de méthodologies d'enquête ; car les compétences additionnelles, avec une modalité applicative, peuvent présenter un grand intérêt pour les étudiants également en situation d'insertion professionnelle à l'issue du M2.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Métiers du livre

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 200 Avenue de la République / 11 Avenue Pozzo di Borgo, 92001 Nanterre

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Métiers du livre* couvre les différents métiers de la chaîne du livre, de l'édition et des bibliothèques, en prenant en compte les évolutions socio-économiques et les mutations des activités liées au développement du numérique. La spécialité propose ainsi un socle de connaissances en termes de culture générale qui porte également sur les environnements socio-économiques et juridiques du livre ; elle intègre des compétences liées aux techniques professionnelles des métiers du livre, afin de former de futurs professionnels ou de permettre la poursuite de formation en doctorat. Cette spécialité comporte trois parcours : *Bibliothèque, Edition et Librairie - ingénierie du livre en commercialisation numérique*.

Les objectifs sont clairement énoncés et comportent deux principales orientations ; l'une est scientifique, avec un ancrage interdisciplinaire, prenant en compte une combinaison de disciplines, notamment en sciences de l'information et de la communication (SIC), en histoire, en sociologie, en science juridique ; l'autre orientation concerne la professionnalisation pour préparer les étudiants aux différents métiers de l'édition, de la librairie, des bibliothèques et des métiers transversaux, tels que chargé de communication, attaché de presse, éditeur coordonnateur, responsable marketing du livre...

La spécialité est ouverte en formation initiale et en formation par alternance (parcours *Edition* et parcours *Librairie - ingénierie du livre en commercialisation numérique* depuis 2012). La formation en apprentissage s'inscrit dans un partenariat avec le CA SUP 2000 et prévoit un rythme hebdomadaire d'alternance de deux jours à l'université et de trois jours en entreprise.

- Appréciation :

La spécialité témoigne d'une très bonne attractivité, avec un positionnement bien lisible, une réelle pertinence dans l'élaboration de son offre de formation et avec la prise en compte des différentes évolutions des secteurs, de leurs métiers.

La spécialité présente une construction pédagogique qui envisage une progression sur deux ans. Le choix pédagogique porte sur des spécialisations dès le M1, sous forme de trois parcours précités. Le M2 propose une approche davantage transversale et prend en compte les mutations des métiers, l'internationalisation des enjeux et les mutations numériques. Chaque semestre, en M1 et en M2, comprend deux UE fondamentales et deux UE complémentaires. La réalisation du mémoire professionnel s'inscrit aussi dans une progression puisqu'il est conçu sur les deux années, avec une mise en projet en M1 et la réalisation complète en M2.

La professionnalisation est prise en compte dans les différents parcours à l'appui notamment de compétences transversales rédactionnelles et de créativité, également en conception et conduite de projets, avec la maîtrise de deux langues étrangères (lexique professionnel, civilisation et littérature anglo-saxonnes). Il est à souligner également la pertinence pour cette formation des compétences dites comportementales (gestion d'équipe, capacité à collaborer, capacité d'écoute et de conseil).

Un autre point fort porte d'une part, sur la mise en œuvre de projets tutorés répartis en option et encadrés par des intervenants professionnels et d'autre part, sur la réalisation de stages conventionnés obligatoires en M1 (13 semaines) et en M2 (16 semaines), encadrés et faisant l'objet de visites par les tuteurs pédagogiques sur les lieux d'apprentissage.



La spécialité se positionne comme professionnalisante, mais elle prend aussi en compte la dimension de recherche. Le master est adossé aux Laboratoires « Histoire des arts et des représentations » (HAR) et au Centre d'Histoire Culturelle des Sociétés Contemporaines (CHCSC). Une poursuite en thèse est possible dans l'une des deux équipes d'accueil des laboratoires. Les étudiants suivent un séminaire (60 h.) réparti sur les deux semestres en M2 et participent à des journées d'études en collaboration avec Médiadix.

La mobilité internationale est largement favorisée et encouragée au travers d'échanges Erasmus avec les universités d'Oxford Brookes (Royaume-Uni), Milan et Venise (Italie), Murcia (Espagne), Ljubljana (Slovénie), Leipzig (Allemagne). La spécialité accueille deux ou trois étudiants chaque année et envoie six à sept étudiants à l'étranger. Dans le cadre d'un programme Erasmus, la spécialité participe à un symposium sur le livre (1er programme en 2009-2012, 2e programme en cours) à Florence.

La spécialité témoigne d'une bonne attractivité compte tenu du nombre de candidatures (150) pour un accueil de 50 étudiants. Il est précisé que les candidatures sont surtout issues de filières des lettres et sciences humaines, dont une partie importante a suivi des classes préparatoires ou a obtenu la licence avec mention. Le taux d'échec en M2 est de 14 %, mais les étudiants renouvellent leur inscription (soutenance du mémoire principalement).

Une enquête, non datée, a été effectuée sur un échantillon de 255 étudiants issus du master, dont 189 en M2 et 152 diplômés, 115 réponses des étudiants ont été obtenues. Les taux communiqués pour l'insertion professionnelle s'élèvent à 93 % des étudiants issus du master, 37 % ont obtenu un CDI, 17 % dans la fonction publique (Etat : 5 % et collectivités territoriales : 12 %), 41 % sont en CDD, 3 % sont auto-entrepreneurs ou free-lance.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2012-2013 et il est précisé que des responsables de formation, des professionnels liés aux formations ainsi que des universitaires participent au conseil ; des réunions pédagogiques bimensuelles sont organisées.

- Points forts :

- Le renouvellement des parcours et l'ouverture à l'apprentissage permettent une adaptation aux contraintes et aux attentes des environnements.
- La spécialité est l'une des rares de la mention qui argumente un suivi effectif des diplômés.
- L'insertion professionnelle est très significative.
- Le réseau de professionnels et l'encouragement à la mobilité internationale apportent un rayonnement à la formation.

- Point faible :

- La composition de l'équipe pédagogique, en raison du fort développement de la spécialité, peut souffrir du manque d'enseignant-chercheurs issus de la 71^e section du CNU (conseil national des universités) d'autant que l'ancrage disciplinaire en SIC est revendiqué par l'intitulé.

Recommandations pour l'établissement

Il serait peut-être intéressant d'envisager le renforcement de certains acquis de spécialisation en M2. Il conviendrait aussi d'intégrer plus d'enseignements relevant de la 71^e section CNU.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom BUXTON David

Email dbuxton@u-paris10.fr

I/ Observations relatives à la MENTION

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale Nous avons pris note des critiques émises.

Points forts Nous remercions le comité d'avoir reconnu les efforts faits pour s'adapter aux importantes mutations numériques des environnements informationnels et communicationnels, ainsi que les efforts de réorganisation pédagogique, et de réorientation de certains enseignements mutualisés.

Points faibles

- il faut tenir compte que sur certains points (durée du stage ; rédaction de mémoires), les modalités varient d'une spécialité à l'autre, en raison justement de leur spécialisation. L'adossement aux milieux socio-professionnels se fait à travers l'implication directe des professionnels dans certains cours ; ce, dans toutes les spécialités.
- concernant les critiques du pilotage, et de l'absence d'indicateurs globaux, il faut tenir compte la grande diversité de spécialités (formation à distance, IUP, université, recherche, professionnel) regroupés dans ce master. Des indicateurs synthétiques (en dehors des spécialités) n'ont pas grand sens.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

- Nous comptons instaurer dès l'année universitaire prochaine un comité de pilotage regroupant les responsables de chaque spécialité afin d'élaborer un projet pédagogique commun, et de traiter des problèmes attenants.
- Un effort sera fait pour mieux expliquer l'offre pédagogique sur le site dédié en ligne. Nous acceptons cette critique.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

- Il est difficile de comprendre pourquoi le projet pédagogique est noté « B » alors que celui de chacune des spécialités est notée « A ». Cette notation pourrait inciter certaines spécialités de se présenter seule pour la prochaine maquette.
- La notation « C » pour le pilotage nous paraît excessive. L'absence d'un dispositif formel de pilotage ne veut pas dire absence de liaison entre responsables de spécialités (contacts informelles, communication par mail ou par téléphone). Compte tenu de la complexité organisationnelle du master, ce travail de communication est même important.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE CRDM	
Intitulé	Communication rédactionnelle dédiée au multimédia (CRDM)

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Points forts	Nous remercions le comité d'avoir reconnu des efforts faits pour accentuer la professionnalisation de la spécialité.
Points faibles	- 3 réunions pédagogiques par an (universitaires et professionnels) sont prévues dès l'année prochaine. - Le conseil de perfectionnement (universitaires et étudiants) a été instauré en 2013. - Un questionnaire d'évaluation a été mis en place en 2013. Les résultats sont intervenus trop tard pour être intégrés à la nouvelle maquette. Ils sont actuellement à l'étude. - Le lien avec la recherche existe à travers le partage avec la spécialité recherche d'une web-revue consacrée aux industries culturelles (équipe HAR) et d'un webinaire consacré aux biens communs numériques (équipe TACTIC-DICEN). - La maquette comprend un module PPP. - Les stages sont tutorés par un universitaire qui effectue une visite en entreprise. Les retours des entreprises concernant la qualité de la formation professionnelle dispensée ces deux dernières années sont extrêmement positifs, et nous encouragent à continuer sur la voie choisie. - Nous pensons que le comité sous-estime l'apport positif engendré par la mise en place d'un groupe LinkedIn, qui permet non seulement un suivi au fil de l'eau des anciens étudiants mais aussi une dynamique d'entraide pour trouver du travail, et pour progresser dans la carrière. - Les compétences liées à l'animation de dispositifs web 2.0 et aux applications mobiles sont bien présentes dans le cours intitulé « Intégration, éditorialisation et partage des informations » (M1) et « Intégration des informations dans un dispositif de communication multimédia » (M2). - La capacité d'accueil est limitée d'abord par la capacité technique de la salle dédiée, et aussi par les moyens pédagogiques disponibles.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »
--

Un effort sera fait pour mieux expliciter le contenu de certains cours. Un deuxième master professionnel partiellement mutualisé avec CRDM est à l'étude, mais sa mise en place nécessitera des moyens supplémentaires, notamment en termes de postes.

III/ Observations relatives à la SPECIALITE CEID	
Intitulé	Contrôle, exploitation et intelligence des données

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »	
Appréciation globale	
Points forts	Je remercie le comité pour remarques positives concernant la cohérence et la lisibilité de la spécialité, ainsi que le fait que sa finalité professionnelle est adossée à la recherche.
Points faibles	- Les mails des 124 diplômés du CEID ont été conservés et permettent de questionner les étudiants sur leur devenir professionnel depuis plusieurs années, la spécialité ayant été créée il y a 10 ans. De même pour les étudiants non diplômés, aux alentours de 150, la même démarche peut être entreprise. Cette relance est à faire soit par un service de l'université soit au niveau de la spécialité mais avec des formats standardisés de questions permettant de les exploiter de manière globale et de faciliter ainsi les comparaisons entre spécialités et mentions. Avec un taux de réponse se situant en moyenne à 15%, il est raisonnable d'espérer avoir une trentaine de cas à exploiter. - Le conseil de perfectionnement de la mention est le lieu pour approfondir les besoins des secteurs professionnels concernés par l'exploitation, le contrôle et l'intelligence des données et mettre au point les référentiels de compétences des métiers de demain, venant en complément de formation pour des juristes, des pédagogues, des spécialistes de la communication, des médiateurs sociaux, des chargés d'études participant à la conception, l'organisation, la gestion et l'évaluation de services recourant aux outils numériques dans un cadre territorial, mis en oeuvre dans les collectivités publiques aussi bien que dans les entreprises, que ce soit un réseau de lieux d'accès à Internet, des dispositifs de communication (Intranet, Extranet, portails d'information) ou des applications spécifiques (e-administration, e-formation, e-santé, etc.).

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

IV/ Observations relatives à la SPECIALITE DEFI

Intitulé	Documents électroniques et flux d'information
----------	---

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Points forts	Nous remercions le comité d'avoir reconnu l'attractivité de la formation ainsi que sa forte dimension professionnalisante.
Points faibles	- Le dispositif de pilotage sera renforcé dès l'année prochaine avec l'organisation de réunions pédagogiques semestrielles entre universitaires et professionnels et la constitution d'un conseil de perfectionnement entre universitaires, professionnels et étudiants. - Le questionnaire d'évaluation par les étudiants élaboré en 2012-2013 sera reconduit. Les résultats actuellement à l'étude n'ont pas pu être intégrés au dossier d'évaluation. - Le lien avec la recherche sera renforcé avec la possibilité pour les étudiants de la spécialité DEFI de participer au webinaire consacré aux biens communs numériques organisé par le master recherche (http://master-recherche-infocom.u-paris10.fr/) en lien avec l'équipe TACTIC-DICEN. - L'enquête annuelle sur le devenir des étudiants sera approfondie pour permettre une analyse plus fine de leur insertion professionnelle (type de contrat, salaire, secteur d'activité, missions, satisfaction, etc.). Elle sera accompagnée de la mise en place d'un groupe LinkedIn permettant un suivi plus régulier des anciens étudiants mais aussi une dynamique communautaire entre étudiants et anciens étudiants de la formation.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

Un effort sera fait pour diversifier les secteurs d'activités et les fonctions des enseignants vacataires afin de couvrir l'ensemble des débouchés professionnels visés par la formation.

V/ Observations relatives à la SPECIALITE Industries culturelles et environnement numérique (Master 2 recherche)

Intitulé	Industries culturelles et environnement numérique
-----------------	--

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	
Points forts	Nous remercions le comité d'avoir reconnu des efforts faits pour améliorer la spécialité.
Points faibles	- Des cours seront consacrés au stage et à l'insertion professionnelle (dans le cadre du cours intitulé (« méthodologie ») dès l'année universitaire prochaine. - Des travaux dirigés font effectivement partie de certains cours (cahier des charges d'un projet d'expertise). A noter que le webinaire qui sera mis en place dès l'année prochaine comprend un volet pratique pour ses participants. - L'appui sur les laboratoires a été précisé depuis l'évaluation, notamment par la définition de projets proposés aux étudiants avec le soutien de partenaires institutionnels (en particulier dans le cadre de la politique de l'Open data récemment mise en place par l'université et le Conseil général.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

- Les dispositifs de pilotage, déjà renforcés de manière sensible par le travail de renouvellement de la maquette, seront progressivement améliorés.
- Un questionnaire d'évaluation sera mis en place en 2014.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

--

VI/ Observations relatives à la SPECIALITE Métiers du livre

Intitulé	Métiers du livre
----------	------------------

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	- La construction pédagogique envisage bien une progression sur deux années avec en M1 une spécialisation autour des trois parcours (bibliothèque, édition, librairie) et une approche transversale en M2, mais en M2 les trois parcours subsistent. - Le Master propose bien la maîtrise de deux langues étrangères (anglais + allemand/espagnol/italien) : le lexique professionnel et les civilisations et littératures sont abordés pour ces deux langues, non uniquement pour l'anglais) - Le nombre d'étudiants accueillis est de 50 en M1 et 50 en M2 - L'enquête d'insertion professionnelle date de février 2013, elle a été conduite par Cécile Rabot, MCF et a fait suite à une enquête précédente menée en 2009 par Oriane Deseilligny, Ater.
Points forts	- L'évaluation a bien pris en compte les efforts de la formation pour s'adapter aux évolutions professionnelles de l'environnement, ainsi que pour encourager et suivre l'insertion professionnelle des étudiants et enfin pour favoriser l'ouverture internationale de celle-ci, gage supplémentaire d'insertion pour les étudiants. Nous vous remercions de cette analyse pertinente de l'identité et du travail concret de notre formation.
Points faibles	- En 2012, un recrutement de MCF en 71 ^{ème} section CNU a été effectué. Le MCF recruté est aujourd'hui titulaire et appartient donc aux 5 titulaires MCF/PR (2 MCF en 71 ^{ème}). Notre collègue Sylvie Ducas, responsable du Master, est MCF en 9 ^{ème} section, mais travaille sur des questionnements 71 ^{ème} . De plus, le PAST édition du master est référencé également en 71 ^{ème} . Mais nous serions tout à fait favorable à la création d'un nouveau poste en 71 ^{ème} section.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

- Les spécialisations acquises en M1 sont concrètement prolongées en M2 (même si cette année reste effectivement plus transversale) grâce notamment aux projets tutorés qui connaissent un prolongement sur la deuxième année avec la recherche d'un approfondissement concret (juridique et financier) en M2. De la même façon, le mémoire professionnel bâti sur deux années permet cette poursuite de la spécialisation.
- La spécialité du master est effectivement adossée à la 71^{ème} section (notamment par un tronc commun en SIC en M1), mais la volonté pédagogique est bien d'élargir à des disciplines nécessaires à la formation intellectuelle et pratique des étudiants (littérature, histoire, sociologie...). Toutefois, l'identité SIC est forte et sera ancrée dans les prochaines années.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous remercions l'évaluation pour cette notation (A – A – A), cohérente avec les commentaires. Nous aurions sans doute pu obtenir un A +, si notre ouverture internationale et la qualité du pilotage de la spécialité avait été davantage portées par la mention.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

